

RILTENNIS Saison 2020-2021

Informations importantes du COMITE RILTENNIS

Le championnat devrait se dérouler normalement SAUF si des règles sanitaires légales devaient le perturber.

Dès lors, les dispositions suivantes seront strictement d'application pendant toute la saison.

- 1- Les règles sanitaires édictées par les pouvoirs fédéraux, régionaux, communaux et/ou sportifs sont strictement d'application.
- 2- Consécutivement, les règles suivantes doivent être respectées :

Votre inscription au championnat vous engage financièrement à verser le prix des heures négociées auprès des salles par notre calendrier, anticipativement établi A L'EXCEPTION des locations qui devraient être supprimées pour des raisons sanitaires ou pour une plainte officiellement déposée à l'encontre du gérant/propriétaire de salle pour non-respect des mesures sanitaires précédemment définies.
- 3- Le championnat se déroulera selon le calendrier ci-joint. Le règlement intérieur sera d'application.
- 4- Il se répartira sur 5 divisions MIXTES et 1 division DAMES.
- 5- Il se jouera dans les salles, aux jours et heures définies ci-dessous :

a. A HERSTAL, les lundis et mercredis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 18h.
b. A OUPEYE (Marmotte), les lundis et vendredis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 19h30
c. Au SMASH51, les vendredis :	4 terrains pdt 1h puis 2 terrains à partir de 20h
d. A FLEMALLE, les mardis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 18h30
e. A NEUPRE, les vendredis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 18h
f. A HERVE, les vendredis :	4 terrains pdt 1h puis 2 terrains à partir 18h30

A ces terrains déjà connus s'ajouteront :

g. A ENGIS (Mosa), les mardis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 18h
h. Au TC WANDRE, les jeudis et vendredis :	2 terrains pdt 3 heures à partir de 19h.
- 6- Seuls les vestiaires seront accessibles PAS les douches ; SAUF à La Marmotte où ils seront seulement disponibles à partir de novembre. Prenez vos dispositions pour venir en tenue.
- 7- Etant donné les dispositions très particulières auxquelles nous sommes soumis cette année, le report de rencontre sera ENTIEREMENT à charge de l'équipe qui le provoque en termes de lieu, de date et de coût.

Une information doit être communiquée à la RiTennis AVANT le date de remise.
- 8- Si les desiderata demandés n'ont pas pu être satisfaits entièrement, nous vous demandons d'être compréhensif et de faire un maximum pour que la compétition n'en souffre pas. Cependant ce ne pourra être une raison de report (gratuit).
- 9- En division DAMES, le maximum de points à aligner est de 140 points avec un classement individuel MAX C.15. Lors des rencontres avec l'équipe BNPP-Fortis Dames, les adversaires ne peuvent pas aligner plus de 100 pts.

Les enveloppes avec tous les documents habituels des corpos et équipes seront déposés dans la salle qui accueille l'équipe pour son premier match. A charge du capitaine ou du Délégué de distribuer l'information aux autres équipes éventuelles et aux joueurs/joueuses concernés.

**BONNE SAISON ET BON AMUSEMENT A TOUTES ET TOUS.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES-N'OUBLIEZ LE MASQUE...**